

*des Princes &c.* Juillet 1768. 5

sonne; l'U & l'V sont séparés & forment des lettres distinctes. L'abregé de ce Dictionnaire jouit des mêmes avantages. On prépare à Basse une édition faite sur celle de 1764. Le Libraire en prévient le Public, moins pour éviter la concurrence, qu'à dessein d'empêcher les acheteurs d'être surpris par le préjugé d'une date plus récente.

*Autre Réimpression.*

Elle est du *Dictionnaire Grammatical de la Langue Française, contenant toutes les règles de l'orthographe, de la prononciation, de la prosodie, du régime, de la construction, &c. avec les remarques & observations des plus habiles Grammairiens. Nouvelle édition revue, corrigée & considérablement augmentée, 2 vol. in 8°. à Paris chez Vincent 1768.* C'est une réimpression bien augmentée, d'un ouvrage qui a eu beaucoup de succès, & qui est très-essentiel par son format qui le rend portatif, par son étendue qui renferme ce qu'on ne trouve épars que dans plusieurs volumes, & dans leur ordre de matières, les règles générales avec leur application à chaque mot, & dans l'ordre alphabétique. On y a fondu les Grammaires de Regnier, de Buffier, de Girard, de Restaut, la prosodie de l'Abbé d'Olivet, les remarques de Vaugelas, de Manège, de Bouhours, de Thomas Corneille, de Dangeau, & des remarques toutes nouvelles. Les mots avec leur signe caractéristique de verbe actif ou neutre, de substantif masculin ou féminin sont en capitales. L'orthographe conforme à la prononciation, est en italique. La prosodie est marquée; après cela viennent les observations. On s'est conformé pour l'orthographe au Dic-